



Service de l'attractivité
et de la politique des
ressources humaines

Sous-direction de
l'attractivité des métiers
et du recrutement

DGRH D2-5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e du traitement des données scientifiques, session 2025

N° F2A43IGEESY

Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e du traitement des données scientifiques, au titre de l'année 2025 :

Madame GRANGER Sabrina, conservatrice des bibliothèques, présidente, experte, Institut national de recherche en informatique et en automatique, Villeurbanne.

Monsieur PIEYRE Clément, conservateur général des bibliothèques, vice-président, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Monsieur GRAVIER Pierre, conservateur des bibliothèques, expert, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Monsieur VANEL Romain, ingénieur d'études de classe normale CNRS, expert, Centre national de la recherche scientifique, Grenoble.

Madame PRALUS Sylvie-Anne, ingénieure d'études de classe normale, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Madame ANDRIEU Céline, bibliothécaire hors classe, suppléante, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 16 mai 2025

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du département des concours des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux, de santé, de direction et d'inspection



Pauline MAINDON